**BDI23009-10012\_Structuration de l'offre de formation à destination du personnel d'encadrement des communes et de leurs élus**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Questions (1ère série)** | **Réponses** |
|  | Parmi nos collaborateurs, nous avons des anciens experts « intervention managers » d’ENABEL (aujourd’hui à la retraite), qui seraient très pertinents pour la mission vu leur connaissance du contexte socio-politique, des institutions et de l’administration publique burundaise, en plus de compétences avérées en ingénierie de la formation dans le secteur de la gouvernance. Quels sont les délais de recrutement/déploiement et la réglementation au sujet de ce type de profil pour retourner dans un pays en tant que consultant? | Conformément à notre règlement interne, un ancien collaborateur d’Enabel ne peut se présenter à une consultation dans les 24 mois suivant la date de fin de son contrat, afin de respecter les règles de transparence et d’éviter tout conflit d’intérêts. |
|  | La première étape (évaluation - élaboration du rapport/bilan de compétences) est attendue avant fin de l’année 2024 (dans 2 mois). Or, cela demande une collecte de données terrain importante, y compris en province. Est-ce que cette première étape, évaluation du bilan de compétences, peut être faite par une équipe des enquêteurs en éducation locale afin d’assurer la récolte des informations encore en 2024 ?  Nos agendas sont assez remplis d’ici décembre pourque un des trois profils identifiés puissent faire une mission internationale à ce sujet. Le temps nous semble très juste, compte tenu des démarches préalables à l’octroi du contrat, entre autres.   * Est-ce que nous comprenons bien du CSC que la charge totale de travail est estimée à 90h/j ? O, avez-vous une autre estimation/budget ? * Nous comprenons que la totalité des activités devrait être finalisée pour le mois de mai 2025 (élections 2025). Est-ce bien cela ?  Cela comprend aussi les formations (en cascade) et leur évaluation ? | Le délai indiqué pour la réalisation de cette première étape l'est à titre indicatif, et nous restons ouverts à des ajustements selon les contraintes rencontrées sur le terrain. Cependant, il est fortement souhaité que l’ensemble de la prestation soit achevée avant les élections communales prévues avant le 31 mai 2025, afin de permettre la formation des nouveaux exécutifs communaux.  Nous ne fournissons pas de budget ou d’estimation prévisionnelle du nombre de jours d’expertise à ce stade, conformément aux lignes directrices du CSC.  Le présent marché ne comprend pas la réalisation des formations ni leu évaluation. |
|  | Y a-t-il un prix maximum et/ou un budget indicatif ? | Nous ne fournissons pas de budget ou d’estimation prévisionnelle du nombre de jours d’expertise à ce stade, conformément aux lignes directrices du CSC. |
|  | - Y a-t-il un nombre de jours maximum assigné aux experts ? | Non, le nombre de jours d’expertise n’est pas limité |
|  | - Quel est le format/modèle de la proposition ou quel est le nombre de mots fixé ? | Il n’y a pas de formulaire type pour la présentation de l’offre technique. |
|  | Est-il exact que le projet doit être réalisé dans un délai de 3 mois et, dans l'affirmative, quand ENABEL prévoit-elle la contractualisation de cette proposition ? | Le délai indiqué pour la réalisation de cette première étape l'est à titre indicatif, et nous restons ouverts à des ajustements selon les contraintes rencontrées sur le terrain. Cependant, il est fortement souhaité que l’ensemble de la prestation soit achevée avant les élections communales prévues avant le 31 mai 2025, afin de permettre la formation des nouveaux exécutifs communaux. |
|  | Combien d'activités de formation ENABEL prévoit-elle alors | Le marché consiste principalement en la conception et/ou l’adaptation de l’offre de formation destinée aux élus et cadres des communes. Il inclut également la formation des formateurs, qui seront chargés de délivrer les formations aux publics cibles. Toutefois, les formations destinées aux publics cibles finaux ne sont pas incluses dans le cadre de ce marché. |
|  | Faut-il compter 3 experts dont les CV sont à fournir au total ou 3 experts pour chacune des 5 communes, soit 15 experts ? | Le nombre d’expert est laissé à l’appréciation du soumissionnaire au regard des termes de référence. |
|  | Enfin, concernant la date de soumission, s’agit-il de 10h00 heure du Burundi ? | Oui, les offres sont effectivement à déposer dans les formes indiquées au plus tard le 31/10/2024 à 10h00, heure de Bujumbura |
|  | Nous aimerions connaitre le dimensionnement de la prestation. Dans d’autres pays / projets ENABEL donne un budget maximal, ce qui permet de savoir si nous pourrons y répondre ou non en lien avec la charge de travail induite par les TDR.    Pourriez-vous communiquer cette information ? | Nous ne fournissons pas de budget ou d’estimation prévisionnelle du nombre de jours d’expertise à ce stade, conformément aux lignes directrices du CSC. |